

# patrimoine.

**patrimoine.orient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [E - F](#)
5. Fleur Antony

## Fleur Antony

---

Fleur Antony (1876-1944)  
Professeur au lycée Dupuy de Lôme  
Mort en déportation

Antony Simon Fleur est né le 2 octobre 1876 à Besançon (Doubs). Il est le fils d'Alsaciens, Eugénie Désirée Haas originaire de Colmar (Haut-Rhin) et Samuel Fleur originaire de Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin). Sa famille a quitté l'Alsace à la suite de son annexion par l'Allemagne en 1871.

Sur son acte de naissance, il est écrit que son père exerce le métier de ministre officiant (l'équivalent d'un rabbin pour une communauté qui en est dépourvue). Il passe son baccalauréat de lettres modernes en 1894 et son certificat d'enseignement pour l'allemand

en 1906.

Il commence sa carrière dans l'enseignement comme maître-répétiteur au lycée de Châlons-sur-Marne en 1896. Il est successivement affecté au collège Carnot à Fontainebleau en septembre 1898, au Grand lycée de Nantes en 1900, au lycée de Montluçon en 1901, au lycée de Clermont-Ferrand en 1902. Il est même assistant à Berlin en 1908, puis il est affecté à Belfort. En octobre 1914, domicilié 11 rue des Vierges à Vannes, il y enseigne au lycée. Le 10 septembre 1912, il épouse à Quiberon Marguerite Le Prado. Pour se marier, il se convertit au catholicisme. Le couple donne naissance à trois filles : Andrée en 1912, Marguerite en 1914 et Colette en 1922.

Durant la Première Guerre mondiale, bien que réformé de l'Armée le 30 juin 1903, il rejoint le service armé le 8 décembre 1914. Durant le conflit, il est blessé au bras le 2 juillet 1916. Le 20 juillet 1918; il est nommé sergent. Malade, il est évacué le 18 décembre 1918 et est mis en congé de l'armée le 18 février 1919. Il revient sur Vannes.

À compter du 15 janvier 1923, il est affecté au lycée Dupuy de Lôme à Lorient. La famille s'installe au 48 rue Ratier.

Admis à faire valoir ses droits à la retraite à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1937, il est nommé professeur honoraire le 12 mai 1939. Marié, père de trois enfants, il mène une vie paisible à Lorient jusqu'à l'arrivée des Allemands.

En 1938, une auberge de jeunesse, constituée en 1937 sous l'impulsion de Paul Mazo, ouvre dans l'orangerie du château de Soye, propriété lorientaise située sur le territoire de Ploemeur. Antony Fleur en est alors le père aubergiste. Avec la Seconde Guerre mondiale, l'auberge ferme ces portes le 27 mai 1940. Antony oeuvre également à l'ouverture de l'auberge de Quiberon.

Il fait partie des 17 personnes qui résident à Lorient et qui ont été recensées et obligées de porter l'étoile juive, suite à l'ordonnance allemande du 28 mai 1942. Durant toute la guerre, il refuse de porter l'étoile jaune.

Il est membre de la section lorientaise de l'Union départementale des victimes de la guerre et anciens combattants du Morbihan. Il est également membre de l'union nationale des combattants, membre de la Ligue des droits de l'homme, membre honoraire du Comité d'action et de défense laïques du Morbihan, membre de la Société française pour la propagation de l'esperanto, membre de la Société lorientaise des Beaux-Arts et membre de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Lorient.

Avec les bombardements intensifs du début de l'année 1943 qui endommagent la maison familiale et impliquent l'évacuation de la ville, Antony Fleur décide d'emménager avec sa famille dans leur maison de campagne au 3 rue de Nancy à Quiberon. Bien que retraité, il donne quelques cours d'allemand pour le lycée Saint-Louis de Lorient qui est alors replié sur l'île Berder dans le golfe du Morbihan.

Ancien combattant de la Première Guerre mondiale, blessé et décoré, il est théoriquement protégé par les nouvelles lois du régime de Vichy. Pourtant, le 4 janvier 1944, il est arrêté à

son domicile quiberonnais par deux soldats allemands. Sa fille Colette, élève assistante sociale à Nantes, présente à Quiberon pour les vacances de Noël, échappe à la déportation grâce à son père qui s'oppose en allemand à son arrestation. Sa fille Colette se souvient de ce moment-là : « *Jamais mon père n'avait évoqué devant moi l'éventualité d'une déportation... Étant en vacances pour les fêtes de Noël, j'étais présente le 4 janvier 1944 lorsque vers 8 h du matin, deux soldats de la Wehrmacht vinrent chez nous, avec l'ordre d'emmener mon père à la Kommandantur. Ils dirent que moi aussi je devais les suivre, mais mon père leur fit remarquer que, selon la loi juive j'étais aryenne [sa mère étant catholique]. Mon père partit donc seul. Ayant appris qu'il avait été transféré à la prison de Vannes, nous avons été autorisées à lui porter un colis de vivres et quelques effets. C'est là que je l'ai aperçu pour la dernière fois ! Lorsque les gardiens nous ont vu faire des signes, ils m'ont chassée de la cour où je me trouvais tandis qu'il assistait à l'ouverture du colis que je venais de déposer... »*

Parce que juif, il fait partie des huit personnes arrêtées dans le Morbihan lors de la rafle du 5 janvier 1944 en Bretagne. Il est incarcéré à la prison de Vannes puis transféré le 3 février 1944 au camp de Drancy sous le matricule 13556. Son épouse tente des démarches pour le faire libérer, mettant en avant son passé d'ancien combattant, son mariage catholique et ses trois enfants. Mais n'ayant rien sur elle, elle n'est pas en mesure de fournir les attestations demandées par les Allemands pour prouver ses dires. Il est déporté sans retour par le convoi ferroviaire n° 68 parti de Drancy vers Auschwitz le 10 février 1944. Lors de son transfert vers le camp de la mort, il jette une lettre du wagon dans laquelle il relate ses conditions de vie à la prison de Vannes.

Quand la date de décès d'un déporté est inconnue mais confirmée, le décès est fixé automatiquement à cinq jours après le départ du convoi. Il est considéré comme décédé le 15 février 1944. Son acte de décès est dressé le 16 août 1946 par le ministère des Anciens Combattants. L'acte est transcrit en mairie de Quiberon lieu de son dernier domicile connu, parce qu'il y est réfugié au moment de sa déportation. Son nom figure sur le monument aux morts de Quiberon, alors que sans la guerre, il serait peut-être resté vivre sur Lorient où il était très impliqué dans la vie locale.

Le 12 novembre 1947, il se voit attribuer la mention *Mort pour la France*. Le 1<sup>er</sup> juin 2010, la mention *Mort en déportation* est ajoutée sur son acte de décès.

Son nom est inscrit sur le Mur des noms du Mémorial de la Shoah à Paris et à Yad Vashem à Jérusalem.

Sources : Archives du lycée ; sa fille, Colette Fleur-Marcombe ; Le Maitron.



## **Horaires d'ouverture des Archives**

### **Hôtel Gabriel**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,**

**du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.**

**02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

### **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)